

Bister, made in France



• La moutarde Bister possède un savoir-faire reconnu depuis 75 ans, mais la PME de Jambes (Namur), qui exporte déjà vers les Pays-Bas et l'Angleterre, souhaite intensifier ses ventes à l'étranger. Pour y arriver, selon Fabienne Bister, l'administratrice-déléguée, l'entreprise doit fabriquer en France. Pourquoi?



• Il n'y a rien à faire, la moutarde véhicule à l'étranger une image française. La qualité de nos produits est reconnue, mais beaucoup d'acheteurs veulent du français. Nous exportons par exemple au Québec. Mais, lorsque les taxes d'importation ont été doublées, nous ne sommes plus parvenus à y vendre nos produits. Les gens acceptent l'augmentation du prix pour une moutarde de Dijon, pas pour une moutarde beige... »

• Vous voulez donc un label français?

• Nous avons signé une promesse de vente pour un terrain et des installations à Troyes. Nous avons également déposé une demande de permis de bâtir pour y construire une unité de production qui correspond aux critères européens les plus stricts en matière d'hygiène. »

• Le financement de ce projet n'a pas été facile. Comment l'expliquez-vous?

• J'ai parfois l'impression que les banquiers et les patrons de PME parlent des langages différents. Pourtant, la société a derrière elle 75 ans de réussite. Je la dirige moi-même avec succès depuis plus de dix ans. J'ai l'habitude de tels projets. Qu'est-ce que ça doit être difficile de convaincre un banquier lorsque l'on est un patron de PME peu expérimenté? »

• Maintenant qu'une banque belge vous a suivi, on vous attend au tournant, non?

• Si on se plante, le terrain est idéalement situé, tout près d'axes routiers très importants et pas trop loin de Paris. Il pourrait donc être revendu sans trop de difficultés... »

V.D.